



Programme de formation

Travailler avec des bénévoles

Objectifs :

Des grands festivals aux plus petites associations, l'appui sur le bénévolat est souvent une composante importante des projets culturels. Cette situation soulève des questions qu'il convient de traiter avec professionnalisme. Quelles sont les contraintes de ces « emplois » ? Quelle est la responsabilité de l'entreprise ? Quels sont les points à respecter pour limiter les risques ? Cette formation précise les principes réglementaires et fournit la marche à suivre.

A l'issue de cette formation, les participants seront en mesure de :

- comprendre et maîtriser les règles encadrant le travail des bénévoles
- définir des procédures simples pour sécuriser la relation
- assurer leurs responsabilités déclaratives
- intégrer les évolutions de la jurisprudence récentes

A l'issue de cette formation, la structure maîtrisera les risques juridiques et sociaux liés à la mobilisation de bénévoles.

Publics et prérequis :

Cette formation est destinée à toute personne confrontée aux problématiques concrètes de l'organisation de projets impliquant des bénévoles.

Méthodes pédagogiques et moyens techniques :

Les contenus théoriques et méthodologiques sont apportés sous la forme d'exposés et au cours de l'analyse de situations concrètes. Cette formation favorise des méthodes pédagogiques actives.

Durée :

7 heures.

Programme :

Au cours de cette formation seront notamment abordées les thématiques suivantes :

Le recours aux bénévoles au sein d'une structure professionnelle
la distinction entre bénévolat et salariat, la non subordination
la distinction entre bénévolat et volontariat
la convention de bénévolat

Le travail des bénévoles
le « recrutement » des bénévoles
la formation
la prise en charge des frais

le chèque-repas du bénévole

La responsabilité de l'entreprise
la responsabilité civile
les assurances
la protection sociale des bénévoles

Les risques encourus en cas d'inapplication des règles
la notion de travail dissimulé et la requalification en contrat de travail
la fiscalisation des indemnités et remboursements
les actualités réglementaires

Etudes de cas
exemples de requalification en contrat de travail
le cas des festivals
exemples issus du groupe des participants

Validation des acquis et évaluation :

La méthode pédagogique est centrée sur des allers et retours entre contenus théoriques et questionnements en rapport avec la situation professionnelle des stagiaires. En conséquence, la validation par le formateur des acquis de la formation, de la compréhension des questions abordées et de l'évolution des compétences se fait tout au long de l'action par un système de questions/réponses, d'exercices, de questionnaires et d'échanges entre les participants et lui même. Une attestation de suivi de formation est remise à chaque participant à l'issue du module. Elle précise les dates de réalisation et le volume horaire suivi.

Documentation :

Les supports élaborés par l'intervenant, synthèse des textes, fiches techniques, sont remis aux participants à l'issue de la formation.